



Démission : Variables + Indemnités congés payés

Par **ARMAIN29**, le **05/09/2019** à **12:19**

Bonjour,rrnrnJ'ai démissionné de mon entreprise et quitte la société à la fin du mois. rnrnMon salaire est composé d'un fixe + variable (prime d'objectifs annuels) pour une période dite "commerciale" qui court de Novembre 2018 à Novembre 2019.rnrnMon employeur m'a confirmé le versement d'une partie de cette prime avec mon solde tout compte ayant déjà atteint tous mes objectifs à date.rnrnIl me doivent également environ 30 jours de congés payés de l'année dernière reportés cette année.rnrnQuestions:rrnrn1) Il ne me verse qu'une partie de cette prime alors qu'à date, j'ai déjà atteint tous les objectifs fixés ? Est-ce normal ? Puis-je contester ?rrnrn2) Cette prime d'objectif qui me sera versée avec le solde de tout compte est-elle comprise dans le calcul de l'indemnité compensatrice de congés payés ?rrnrnDans l'attente de vos retour,rrnrnMerci pour votre aide !

Par **morobar**, le **06/09/2019** à **09:58**

Bonjour,rrnrn[quote]rn Est-ce normalrrnrn[/quote]rnOui. rnrnLa prime est établie selon les résultats, qui peuvent ne pas être acquis définitivement lors de votre démission.rnrn[quote]rnla prime est-elle comprise dans le calcul de l'indemnité compensatrice de congés payés ?rrnrn[/quote]rnOui